

**PROCÈS-VERBAL DE LA 208<sup>e</sup> RÉUNION DU CONSEIL D'INGÉNIEURS CANADA**

28 mai 2021, de 10 h à 17 h (HE), sur Zoom

<b>Administratrices et administrateurs présents :</b>	
J. Boudreau, présidente, AIGNB D. Lynch, président sortant, APEGA D. Chui, président élu, PEO K. Baig, OIQ M. Belletête, OIQ C. Bellini, PEO V. Benz, APEGA J. Card, PEGNL J. Dunn, Engineers PEI D. Gelowitz, APEGS	N. Hill, PEO J. Holm, Engineers & Geoscientists BC S. Jha, NAPEG T. Joseph, APEGA D. Nedohin-Macek, Engineers Geoscientists MB K. Reid, PEO R. Trimble, Engineers Yukon M. Wrinch, Engineers & Geoscientists BC C. Zinck, Engineers Nova Scotia
<b>Administratrice absente :</b>	
J. Tink, APEGA	N. Turgeon, OIQ
<b>Conseillère présente :</b>	
K. King, présidente, Groupe des chefs de direction	
<b>Personnes relevant directement du conseil :</b>	
B. Dony, vice-président, BCAPG M. Mahmoud, président, BCCAG	G. McDonald, chef de la direction E. Spence, avocate-conseil et secrétaire générale
<b>Observateurs présents :</b>	
A. Anderson, administratrice nommée, Engineers Yukon A. Arenja, administrateur nommé, PEO N. Avila, administratrice nommée, APEGA M.E. Barrera, CACEI S. Belton, Hub International C. Bergeron, FCEG J. Bradshaw, chef de la direction et registraire, PEGNL D. Chong, président, ABET E. Coles, président, Engineers PEI G. Connolly, administrateur nommé, Engineers PEI R. Crawhall, Académie canadienne du génie C. Cumming, présidente, Engineers Nova Scotia L. Daborn, chef de la direction, AIGNB K. Darr, présidente, APEGS K. Deluzio, DDIC A. English, chef de la direction et registraire, Engineers & Geoscientists BC F. George, vice-président, BCCAG T. Hatley, NSPE J. Hazenberg, président, NAPEG K. Hogan, vice-présidente, Engineers Yukon S. Holmes, administrateur nommé, APEGS A. Kavanagh, TD Assurance P. Lafleur, vice-président, BCAPG J. Landrigan, directeur général et registraire, Engineers PEI	J. Loría, CACEI P. Mann, chef de la direction, Engineers Nova Scotia V. McCormick, directeur général et registraire, NAPEG B. McDonald, directeur général, APEGS M. Milligan, ABET J. Nagendran, chef de la direction et registraire, APEGA W. O'Keefe, président élu, PEGNL C. Park, vice-présidente, Engineers & Geoscientists BC M. Parkhill, président, Géoscientifiques Canada M. Paul-Elias, vice-présidente, AIGNB W. Schreuders, XL Insurance Company Limited M. Schulz, NSPE L. Spence, président, Engineers & Geoscientists BC D. Spracklin-Reid, administratrice nommée, PEGNL M. Sterling, présidente, PEO M. Stiles, TD Assurance M. Stothart, présidente, AIGNB A. Waldie, Géoscientifiques Canada M. Williams, vice-présidente, NAPEG R. Wilson, Hub International H. Yang, nouvelle chef de la direction et registraire, Engineers & Geoscientists BC Y. Yang, FCEG K. Zaitseva, Association for Engineering Education of Russia J. Zuccon, chef de la direction et registraire, PEO

**Membres du personnel présents :**

K. Bouffard, gestionnaire, Rayonnement	D. Menard, directeur, Finances
E. David, spécialiste en planification, événements et conduite du changement	S. Price, vice-présidente directrice, Affaires réglementaires
S. Francoeur, directrice, Ressources humaines	C. Polyzou, gestionnaire, Diversité, Équité et Inclusion
R. Gauthier, adjointe de direction	L. Scott, gestionnaire, Services aux membres
B. Gibson, gestionnaire, Communications	J. Southwood, vice-présidente, Affaires générales et Partenariats stratégiques
C. Mash, administratrice de la gouvernance	J. Taylor, gestionnaire, Affaires publiques
R. Melsom, secrétaire, BCCAG	M. Warken, secrétaire, BCAPG

**1. Ouverture de la réunion****1.1 Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour**

J. Boudreau ouvre la réunion à 10 h 02 (HE). Elle accueille les participants et reconnaît le territoire ancestral.

***Motion 2021-05-1D***

***Présentée par K. Reid, appuyée par M. Wrinch***

***QUE l'ordre du jour de la réunion soit adopté et que la présidente soit autorisée à modifier, au besoin, l'ordre des discussions.***

***Adoptée***

On rappelle les règles de la réunion :

- Lever la main pour être ajouté à la liste d'intervenants.
- Limiter son intervention à deux minutes (durée projetée sur l'écran).
- Ne prendre la parole une seconde fois que si tous les participants ont eu la possibilité de s'exprimer.
- Lors d'une deuxième prise de parole, ce doit être pour fournir de nouvelles informations.

J. Boudreau présente une « minute de sécurité » portant sur des idées de nettoyage du printemps à prendre en compte pour assurer la sécurité et le confort des espaces de vie.

Elle prend également un moment pour aborder la question des préjugés inconscients (ou implicites), qui sont souvent définis comme des préjugés ou des jugements non fondés en faveur ou à l'encontre d'une chose, d'une personne ou d'un groupe par rapport à un autre, d'une manière qui est généralement considérée comme injuste. Ces préjugés font partie du fonctionnement du cerveau humain, mais ils peuvent conduire à la discrimination et aux « angles morts ». J. Boudreau indique que le conseil recevra une formation consacrée à ce sujet lors de son atelier du 14 juin; une brève vidéo de PwC est présentée.

**1.2 Déclaration de conflits d'intérêts**

Aucun conflit n'est déclaré. On rappelle aux participants qu'ils peuvent, le cas échéant, déclarer tout conflit d'intérêts n'importe quand au cours de la réunion.

**1.3 Examen de la réunion précédente****a) Liste des mesures de suivi**

La liste a été distribuée à l'avance; toutes les mesures de suivi ont été effectuées ou sont en cours. Aucune question n'est soulevée.

**b) Liste de présence des membres du conseil**

La liste a été distribuée à l'avance. Aucune question n'est soulevée.

## 2. Rapports de la direction

### 2.1 Rapport de la présidente

Le rapport détaillé a été distribué à l'avance. J. Boudreau note qu'elle a eu des rencontres par vidéo avec les lauréats et lauréates des prix de 2021 après la production du rapport. Exception faite de l'AGA de PEO à laquelle elle n'a pu assister, elle a respecté toutes ses obligations pour l'année.

J. Boudreau ajoute que la COVID-19 lui a permis d'assister à un plus grand nombre d'événements que d'habitude en raison de la participation virtuelle, mais se dit déçue de ne pas avoir eu de rencontres en personne avec les responsables des organismes de réglementation.

Aucune question n'est soulevée.

### 2.2 Rapport du chef de la direction

G. McDonald indique que ses mises à jour hebdomadaires qui sont envoyées par courriel sont une source de nouvelles importantes. Il fait également le point sur les bureaux d'Ingénieurs Canada. Les consignes provinciales ne permettent pas actuellement l'ouverture des bureaux et, bien qu'une réouverture progressive se fera dès qu'elle sera autorisée, on prévoit que les bureaux seront accessibles à tout le personnel en septembre. Le personnel aura également la possibilité de continuer à travailler à distance, et les détails de cette option sont en cours d'examen. Les réunions opérationnelles en personne sont suspendues jusqu'au début de l'année 2022 en raison des différentes étapes d'évolution de la pandémie au pays.

On adresse à J. Boudreau des félicitations et des remerciements pour son leadership au cours d'une année exceptionnellement difficile.

Aucune question n'est soulevée.

### 2.3 Rapport intermédiaire de rendement stratégique au conseil - TR1

Le rapport de rendement du TR1, distribué à l'avance, présente des indicateurs verts pour les objectifs annuels et les résultats stratégiques. À l'exception du processus de responsabilité en matière d'agrément, qui pourrait connaître certains retards dans la réalisation de tous les résultats d'ici la fin de la période du plan stratégique, tout est en bonne voie d'achèvement. Plus précisément, le résultat selon lequel les établissements d'enseignement supérieur (EES) se sentent soutenus dans leurs efforts pour intégrer l'innovation pédagogique, et le résultat concernant la satisfaction des EES envers l'approche du BCAPG en matière de changement pourraient être compromis.

### 2.4 Rapport de consultation

D. Chui présente le rapport qui a été distribué à l'avance. Les questions suivantes sont abordées :

- Étant donné que le taux de réponse des organismes de réglementation aux consultations était faible, comment Ingénieurs Canada a-t-il essayé d'améliorer ce taux et d'obtenir des réponses, autrement qu'au moyen de rappels par courriel? S. Price fait remarquer que des consultations ont également lieu lors de réunions et que tous les commentaires verbaux sont consignés. En ce qui concerne le suivi, Ingénieurs Canada rappelle aux parties prenantes la date de fin des consultations. On suppose que les organismes de réglementation répondent en fonction de leur niveau d'intérêt. Le taux de réponse est préoccupant puisque les consultations se tiennent à la demande des organismes de réglementation, mais on pourrait considérer que le travail était satisfaisant et n'exigeait pas d'autres commentaires ou discussions sur les préoccupations.

- Est-ce qu'Ingénieurs Canada demandera aux organismes de réglementation s'ils ont des problèmes ou des recommandations à formuler au sujet de cette approche? Ingénieurs Canada a déjà demandé ce genre de rétroaction dans le cadre du sondage sur l'efficacité de la gouvernance et continuera de solliciter d'autres commentaires par d'autres moyens, afin de déterminer si l'approche actuelle nécessite une attention particulière.

### 2.5 Rapport du Groupe des chefs de direction

K. King fait le point sur les réunions de mai du groupe, où tous les organismes de réglementation étaient représentés. Les commentaires suivants sont formulés :

- Plusieurs provinces s'inquiètent du fait que les technologues s'adressent au gouvernement pour demander des droits d'exercice. Leur préoccupation réside dans le fait que la définition de leur pratique chevauche celle du génie, et qu'il n'y a pas de ligne de démarcation claire entre les deux professions. Si les droits d'exercice sont accordés et ne sont pas supervisés par les organismes de réglementation du génie, cela pourrait devenir un problème de sécurité publique.
- Le Groupe des chefs de direction a accueilli Heidi Yang, nouvelle chef de la direction d'Engineers and Geoscientists BC.
- On félicite A. English pour l'expertise inestimable qu'elle a fournie au cours des huit dernières années. Elle a été présidente du Groupe des chefs de la direction, membre du Comité des ressources humaines du conseil et membre du Comité consultatif autochtone du chef de la direction. Ses compétences en matière de développement organisationnel, de gestion des risques et de gouvernance efficace ont bien servi Ingénieurs Canada, et son expertise et sa passion pour la profession nous manqueront grandement. J. Boudreau, au nom du conseil, remercie A. English pour sa contribution et lui souhaite une bonne retraite.

La présentation par diapos sera publiée dans le site des documents de réunion.

### 2.6 Rapport du Groupe des présidents

M. Stohart fait le point sur la réunion du Groupe tenue en mai, où tous les organismes de réglementation étaient représentés, à l'exception de l'OIQ. Les commentaires suivants sont consignés :

- On félicite J. Boudreau pour son travail au cours de l'année écoulée et pour avoir été un modèle au cours d'une période de turbulence.
- V. Benz indique que l'APEGA peut fournir de l'information sur sa norme pour composer avec la conduite des ingénieurs en marge de l'exercice du génie.
- J. Nagendran souligne que l'APEGA a fait valoir avec force que les technologues devraient faire partie de l'organisme de réglementation du génie, étant donné que le travail des technologues relève en grande partie du génie. Il est très difficile de définir le champ d'application de manière succincte en raison du vaste domaine du génie. L'APEGA et l'AIGNB travaillent de concert sur cette question, afin que leur travail soit utilisé pour aider d'autres zones de compétence.

La présentation par diapos sera publiée dans le site des documents de réunion.

## 3. **Ordre du jour de consentement**

### 3.1 Approbation des procès-verbaux

- a) QUE le procès-verbal de la réunion du conseil du 24 février 2021 soit approuvé tel que présenté.
- b) QUE le procès-verbal de la réunion du conseil du 7 avril 2021 soit approuvé tel que présenté.

### 3.2 Nominations au BCAPG

QUE les nominations suivantes au BCAPG soient approuvées pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2024 :

- Suzelle Barrington, représentante du Québec (troisième mandat)
- Emily Cheung, membre hors cadre (troisième mandat)
- James K.W. Lee, membre hors cadre (nouveau membre)
- Ramesh Subramanian, représentant de l'Ontario (deuxième mandat)

### 3.3 Nominations au BCCAG

QUE les nominations suivantes au BCCAG soient approuvées pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2024 :

- Kamran Behdinin, membre hors cadre (nouveau membre)
- Marcie Cochrane, membre hors cadre (nouvelle membre)
- Frank Collins, représentant de la région de l'Atlantique (troisième mandat)
- Amy Hsiao, représentante de la région de l'Atlantique (second mandat)
- Sam Inchasi, membre hors cadre (second mandat)
- Karen Savage, représentante de la Colombie-Britannique (second mandat)
- Qing Zhao, membre hors cadre (second mandat)

### 3.4 Énoncés de principe nationaux

- a) QUE les nouveaux énoncés de principe nationaux suivants soient approuvés :
  - i. Exercice professionnel dans le domaine de la biotechnologie
- b) QUE les versions actualisées des énoncés de principe nationaux suivants soient approuvées :
  - ii. Immigration et reconnaissance des titres de compétences étrangers
  - iii. Qualifications requises pour témoigner à titre d'expert devant des conseils de réglementation ou des comités d'examen fédéraux

#### ***Motion 2021-05-2D***

***Présentée par S. Jha, appuyée par J. Holm***

***QUE l'ordre du jour de consentement soit adopté, à l'exception du point 3.4b(i).***

***Adoptée***

On pose une question sur la mise à jour de l'Énoncé de principe national sur l'immigration et la reconnaissance des titres de compétences étrangers et sur la façon dont seront sensibilisés les organismes de réglementation qui n'adoptent pas encore l'intégralité du contenu de cet énoncé. S. Price explique que des cadres semblables sont utilisés par tous les organismes de réglementation en ce qui concerne le système d'évaluation sur la base des compétences, bien qu'Ingénieurs Canada n'ait pas pour rôle d'encourager les organismes de réglementation à adopter le système s'ils ne l'utilisent pas déjà. G. McDonald signale qu'Ingénieurs Canada a envoyé une lettre à PEO indiquant que si l'évaluation sur la base des compétences n'est pas adoptée, cela pourrait avoir une incidence sur l'inscription des membres titulaires d'un permis d'exercice de PEO dans les répertoires de mobilité internationale. P. Mann indique qu'Engineers Nova Scotia concentrera ses efforts sur l'adoption du système.

#### ***Motion 2021-05-3D***

***Présentée par S. Jha, appuyée par C. Bellini***

***QUE la version actualisée de l'Énoncé de principe national « Immigration et reconnaissance des titres de compétences étrangers » soit approuvée.***

***Adoptée***

#### 4. Affaires/décisions du conseil

##### 4.1 Sondage sur l'efficacité de la gouvernance

N. Hill présente le rapport, qui a été distribué à l'avance. Ce sondage visait essentiellement à cerner les lacunes ou les faiblesses qui peuvent être corrigées avant d'en arriver à un point où la gouvernance serait perçue comme un obstacle au succès. Le sondage a également permis de recueillir les résultats de l'évaluation du conseil de 2021, qui sont compilés chaque année pour donner aux administrateurs et administratrices l'occasion de réfléchir à leur rendement, aux améliorations possibles et aux lacunes ou exigences en matière de connaissances. Les commentaires suivants sont formulés :

- La participation au sondage a été faible. Le Comité sur la gouvernance a réfléchi à différentes façons d'accroître la participation, tel qu'indiqué dans le rapport. La « fatigue des sondages » a été prise en compte, et il a également été noté que le Groupe des présidents n'est peut-être pas le bon interlocuteur à consulter sur ce sujet en raison du taux de roulement et de la complexité du sujet.
- Les membres du conseil pourraient bénéficier de plus de contacts avec les comités afin de mieux comprendre leur travail. Les séances d'orientation regorgent d'informations, et il est difficile de tout assimiler en même temps.
- L'évaluation des présidents et présidentes est importante, mais le principal défi réside dans les mandats d'un an où les personnes ne dirigent qu'un petit nombre de réunions. Le moment du sondage est essentiel pour fournir aux présidents une valeur ajoutée à laquelle ils peuvent donner suite.
- M. Mahmoud, en sa qualité de président du BCCAG, fait également remarquer que l'évaluation des présidents et présidentes effectuée en décembre signifie que seuls quatre (4) mois de leadership sont mesurés. J. Boudreau souligne l'équilibre délicat dans le choix du moment du sondage. On tient compte de la durée du mandat des présidents, ainsi que du temps qu'il leur reste à exercer leurs fonctions, afin qu'ils puissent utiliser de manière constructive les commentaires reçus.

##### **Motion 2021-05-4D**

**Proposée par N. Hill, appuyée par R. Trimble**

**QUE le conseil, sur recommandation du Comité sur la gouvernance, adopte les recommandations du rapport sur l'efficacité de la gouvernance.**

**Adoptée**

##### 4.2 Révision des politiques du conseil

N. Hill donne une vue d'ensemble des recommandations du Comité sur la gouvernance, soulignant les modifications importantes des trois politiques révisées. Il est confirmé que :

- Les mandats du BCAPG et du BCCAG (politiques 6.9 et 6.10) ont été actualisés pour incorporer les principes d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI), étant donné qu'il était prévu de réviser ces politiques et de les soumettre à l'approbation du conseil à la présente réunion. On continuera d'ajouter les principes d'EDI à d'autres politiques, en fonction de leur périodicité de révision.
- On convient que l'expression *internationally-trained engineers* devrait être remplacée par *internationally-educated engineers* afin d'améliorer l'exactitude des politiques 6.9 et 6.10 du manuel en anglais; les renvois aux *internationally-trained engineers* seront actualisés avant la publication du manuel révisé.
- Bien que les mandats du BCAPG et du BCCAG (politiques 6.9 et 6.10) présentent des similitudes sur plusieurs points, ils doivent demeurer des documents distincts, car les deux bureaux remplissent des fonctions différentes.

**Motion 2021-05-5D**

**Présentée par N. Hill, appuyée par S. Jha**

**QUE le conseil, sur recommandation du Comité sur la gouvernance :**

**a) Approuve les politiques révisées suivantes :**

**1.2, Principes directeurs**

**6.9, Mandat du BCAPG**

**6.10, Mandat du BCCAG**

**b) Abroge la politique 8.2, Diversité et inclusion.**

**Adoptée par la majorité requise des deux tiers**

**4.3 Défi 50-30**

D. Nedohin-Macek présente la note de breffage qui a été distribuée à l'avance. Les commentaires suivants sont formulés :

- En réponse à une question sur la façon dont le défi reflète le personnel, on indique que l'équipe de direction est incluse dans le défi et qu'Ingénieurs Canada compte actuellement 62,5 % de femmes dans ce groupe. Il reste encore à déterminer le pourcentage de groupes sous-représentés au sein de l'équipe de direction, et le conseil recevra cette information lors de sa réunion de mai 2022. Les politiques internes existantes en matière de diversité et d'inclusion aideront également Ingénieurs Canada à atteindre et maintenir les objectifs de représentation au sein de l'équipe de direction.
- On reconnaît que l'obligation pour les personnes de s'identifier pourrait constituer un obstacle à la réussite du défi.
- On s'inquiète du fait que le défi fasse en sorte que les décisions relatives à la dotation en personnel et aux bénévoles soient prises en fonction de l'atteinte des objectifs, au lieu d'engager les personnes les plus qualifiées pour les rôles à pourvoir. G. McDonald fait remarquer que la participation au défi n'engage pas Ingénieurs Canada à atteindre des cibles, mais plutôt à faire de son mieux pour les atteindre. Le défi n'aura pas pour conséquence qu'Ingénieurs Canada embauche ou engage des candidats moins qualifiés pour les rôles. Par exemple, si deux personnes qualifiées postulent pour un rôle et sont considérées comme des candidates égales, la préférence sera accordée à la personne appartenant à l'un des groupes sous-représentés identifiés.
- On confirme qu'il n'y a pas d'année précise pour atteindre les objectifs.
- À ce jour, plus de 1 200 organisations ont adhéré au défi.
- On souligne que ce défi permet une prise de conscience et reflète les objectifs stratégiques d'Ingénieurs Canada.

**Motion 2021-05-6D**

**Présentée par D. Chui, appuyée par D. Nedohin-Macek**

**QUE le conseil approuve la participation d'Ingénieurs Canada au Défi 50-30 du gouvernement fédéral, sur la recommandation du champion 30 en 30.**

**Adoptée**

**5. Rapports annuels**

Les comités du conseil présentent leurs comptes rendus, les présentations à l'appui étant accessibles dans le site d'Ingénieurs Canada.

**5.1 BCAPG et compte rendu sur les préoccupations de Doyennes et doyens d'ingénierie Canada (DDIC)**

B. Dony fait le point au nom du BCAPG. Les commentaires suivants sont formulés :

- La liste des préoccupations soulevées par DDIC est évolutive et non limitée dans le temps, et le BCAPG en fait état au fur et à mesure qu'elles se présentent.

- Les membres du conseil reçoivent toutes les communications relatives aux consultations sur l'agrément et sont invités à faire des commentaires. Les groupes de responsables reçoivent également des comptes rendus sur les consultations et sont invités à les commenter. Les informations relatives aux consultations sont également accessibles dans le site Web.
- Le conseil est l'autorité ultime qui reçoit et approuve les recommandations du BCAPG sur les changements à apporter aux normes.
- Au nom de DDIC, K. Deluzio remercie le BCAPG pour sa présentation et fait remarquer qu'en ce qui concerne la préoccupation relative à « l'agrément comme obstacle à l'expérience des échanges internationaux », il existe une approche qui bénéficie du soutien des organismes de réglementation et de la communauté des doyens pour accroître la participation aux échanges, et DDIC souhaite qu'on poursuive les efforts relatifs à cette approche.
- K. Deluzio précise que si DDIC s'inquiète de l'élargissement de la portée de l'agrément, ce n'est pas parce qu'il n'accorde pas d'importance à la santé mentale et à l'initiative 30 en 30. La question est de savoir si les équipes de visiteurs ont les compétences et les outils nécessaires pour évaluer ces aspects. Beaucoup de travail a été fait pour encourager la diversité au sein de la population étudiante, mais l'agrément n'est peut-être pas le bon instrument pour mesurer ces efforts. DDIC apprécie la collaboration continue. B. Dony convient que la collaboration continue avec DDIC et sa contribution sont appréciées.
- D. Lynch fait également remarquer, en ce qui concerne la préoccupation de DDIC relative à la portée de l'agrément, que la santé mentale est une question qui relève de l'environnement de prestation des programmes, ce qui s'inscrit dans le mandat du BCAPG. L'environnement dans lequel les étudiants sont formés est une question d'une importance croissante et comprend les questions de santé mentale et d'EDI. L'agrément ne teste pas seulement les aspects techniques des programmes, mais aussi et depuis des années, l'environnement de prestation, et cette pratique doit se poursuivre.

## 5.2 BCCAG

M. Mahmoud présente le compte rendu au nom du BCCAG.

On soulève une question concernant le travail portant sur d'autres méthodes d'évaluation des titulaires d'un diplôme non agréé par le BCAPG et sur la façon dont le chevauchement de ce projet avec le travail actuel du BCAPG sera géré. S. Price convient que ce projet est étroitement lié à la priorité stratégique du BCAPG consistant à envisager une exigence nationale de formation pour l'obtention du permis d'exercice, ce qui aurait un impact tant sur les candidats titulaires d'un diplôme agréé par le BCAPG que sur les autres. Le BCCAG se concentre uniquement sur les titulaires d'un diplôme non agréé par le BCAPG et sur l'évaluation de leur formation, la priorité stratégique plus large portant sur ce que devraient être les connaissances de base réelles. Pour s'assurer qu'Ingénieurs Canada ne pose pas les mêmes questions aux organismes de réglementation plus d'une fois, des membres clés du personnel travailleront sur les deux projets et l'information recueillie sera utilisée pour éclairer le plus possible les deux projets afin d'éviter tout chevauchement inutile.

## 5.3 Comité FAGR

D. Gelowitz présente le compte rendu au nom du Comité FAGR. Il félicite D. Menard pour les efforts qu'il consacre à la communication de la situation financière, et remercie également S. Price et M. Ouellette pour leur dévouement et leur supervision. Au nom du comité, C. Bellini remercie D. Gelowitz pour son leadership en tant que président.



#### 5.4 Comité sur la gouvernance

N. Hill présente le compte rendu au nom du Comité sur la gouvernance. On remercie les membres du comité pour leur travail. On félicite E. Spence et R. Gauthier pour leur soutien et leur travail de gérance.

#### 5.5 Comité RH

D. Lynch présente le compte rendu au nom du Comité RH. On remercie S. Francoeur, C. Mash et E. Spence pour le soutien apporté pendant l'année et on souligne les conseils d'experte d'A. English. Les administrateurs et administratrices expriment leur appréciation pour les occasions de développement offertes au cours de l'année, dont la formation en ligne « Board-on-Board » et la formation de sensibilisation aux questions autochtones « 4 saisons de la réconciliation ». On félicite D. Lynch pour ses deux années de présidence efficace du Comité RH.

#### 5.6 Champion 30 en 30 du conseil

J. Dunn présente le compte rendu. Il souligne le travail effectué par J. Southwood et C. Polyzou. Il remercie le conseil et les parties prenantes pour leur soutien des initiatives réalisées dans le cadre de 30 en 30 et pour les efforts qu'ils ont déployés pour faire du génie une profession plus inclusive.

On confirme que les séances de la Conférence virtuelle 30 en 30 seront enregistrées et rendues accessibles.

#### 5.7 Liste des organisations partenaires

G. McDonald présente la liste annuelle des organisations partenaires.

### **6. Comptes rendus annuels des parties prenantes**

Les présentations ont été diffusées à l'avance dans le site d'Ingénieurs Canada.

#### 6.1 Doyennes et doyens d'ingénierie Canada (DDIC)

K. Deluzio, président de DDIC, présente le compte rendu.

En réponse à la préoccupation de DDIC selon laquelle le processus d'agrément est utilisé pour satisfaire le vaste mandat d'Ingénieurs Canada (p. ex. : santé mentale des étudiants, diversité et inclusion) alors qu'il devrait plutôt s'en tenir à son objet, D. Lynch réitère que « les processus d'agrément mettent l'accent sur la qualité des étudiants, du corps professoral, du personnel de soutien, du programme d'études et des installations et services pédagogiques ». Les étudiants sous-représentés (diversité et inclusion) sont pris en compte dans la « qualité des étudiants », et la question de la santé mentale est prise en compte dans la « qualité du personnel de soutien ». K. Deluzio répond que si les unités d'agrément basées sur la diversité et la représentation peuvent fonctionner pour les grands programmes, elles ne sont peut-être pas réalistes pour les petits programmes, et que l'interprétation de ces énoncés est la source du désaccord. DDIC espère qu'un examen objectif du système d'agrément dans le cadre de la prochaine priorité stratégique révélera ce qui peut être fait pour résoudre équitablement ces problèmes.

#### 6.2 Fédération canadienne étudiante de génie (FCEG)

Y. Yang et C. Bergeron, vice-présidents de la FCEG, présentent le compte rendu. Les questions et commentaires suivants sont formulés :

- Les questions sur les niveaux de droits de scolarité abordées dans le sondage peuvent être adressées à [president@cfes.ca](mailto:president@cfes.ca).
- En réponse à une question sur le genre de relations existant entre la Fédération et les organismes de réglementation, les représentants de la FCEG indiquent qu'ils s'efforcent actuellement d'accroître les

relations avec les organismes provinciaux et territoriaux. P. Mann signale qu'Engineers Nova Scotia aimerait discuter du renforcement des relations de son association avec la FCEG. On souligne en outre que les organismes de réglementation ont intérêt à ce que les étudiants obtiennent leur diplôme et cherchent à obtenir un permis d'exercice, et l'on constate un écart croissant entre l'obtention du diplôme et l'obtention du permis d'exercice. Il serait avantageux pour les organismes de réglementation d'établir des contacts avec la FCEG pour communiquer l'importance d'obtenir un permis d'exercice.

## 7. Élections et nominations

### 7.1 Acclamation de la présidente élue

D. Lynch fait le point sur le processus qui a mené à l'acclamation de la présidente élue et félicite K. Baig. Celle-ci expose les aspects sur lesquels elle compte se concentrer au cours des trois prochaines années.

### 7.2 Nomination du Comité des ressources humaines

D. Lynch présente la recommandation du Comité RH. Il indique que les administratrices nommées dans la motion se joindront à J. Bradshaw, qui représentera le Groupe des chefs de direction, à Jean Boudreau, présidente sortante, à Danny Chui, président, et à Kathy Baig, présidente élue, pour former le comité.

#### ***Motion 2021-05-7D***

***Présentée par D. Lynch, appuyée par C. Bellini***

***QUE le conseil nomme les administratrices suivantes au Comité des ressources humaines 2021-2022, sur recommandation du Comité 2020-2021 :***

***a) Dawn Nedohin-Macek, Engineers Geoscientists MB***

***b) Jane Tink, APEGA***

***Adoptée***

## 8. Questions diverses

Au nom des participants, G. McDonald souhaite à J. Boudreau un joyeux anniversaire.

## 9. Prochaines réunions

Le conseil discute du lieu des prochaines réunions et convient à l'unanimité que la réunion du 1<sup>er</sup> octobre se tiendra virtuellement. Le calendrier des prochaines réunions du conseil d'Ingénieurs Canada est le suivant :

- 14 et 15 juin 2021 (réunion virtuelle)
- 1<sup>er</sup> octobre 2021 (réunion virtuelle)
- 13 décembre 2021 (Ottawa, ON)
- 25 février 2022 (Ottawa, ON)
- 6 avril 2022 (réunion virtuelle)
- 27 et 28 mai 2022 (ON)

## 10. Séances à huis clos

10.1 Administrateurs et administratrices du conseil, subordonnés directs, conseiller du GCD et membres du personnel

#### ***Motion 2021-05-8D***

***Présentée par D. Lynch, appuyée par T. Joseph***

***QUE la réunion se poursuive en séance à huis clos sur recommandation du conseil. Les personnes autorisées à y assister sont les administrateurs et administratrices du conseil, le chef de la direction, les présidents du BCAPG et du BCCAG, le conseiller du Groupe des chefs de direction auprès du conseil, la secrétaire générale, la gestionnaire des Services aux membres, la vice-présidente des Affaires générales et Partenariats stratégiques et l'administratrice de la gouvernance.***

***Adoptée***

10.2 Administrateurs et administratrices du conseil et chef de la direction

**Motion 2021-05-9D**

**Présentée par D. Gelowitz, appuyée par M. Wrinch**

**QUE la réunion se poursuive en séance à huis clos sur recommandation du conseil. Les seules personnes autorisées à y assister sont les administrateurs et administratrices du conseil et le chef de la direction d'Ingénieurs Canada.**

**Adoptée**

10.3 Administrateurs et administratrices seulement

**Motion 2021-05-10D**

**Présentée par R. Trimble, appuyée par D. Lynch**

**QUE la réunion se poursuive en séance à huis clos sur recommandation du conseil. Les seules personnes autorisées à y assister sont les administrateurs et administratrices du conseil.**

**Adoptée**

**Motion 2021-05-11D**

**Présentée par D. Gelowitz, appuyée par D. Lynch**

**QUE le conseil reprenne la réunion régulière.**

**Adoptée**

**11. Clôture**

Toutes les questions ayant été traitées, la réunion est levée à 16 h 50 (HE).

*Procès-verbal rédigé par C. Mash pour :*

Jean Boudreau, FEC, P.Eng., présidente

Evelyn Spence, LL.B., CIC.C, secrétaire générale